

Jean Suter
architecte FSAI

Il s'agissait pour l'architecte, de construire trois maisons sur une parcelle de terrain très réduite, dont la pente accusait jusqu'à 50° et cela en évitant les coûteux murs de soutènement, étant donné le budget très limité mis à disposition.

La solution sur pilotis adoptée s'est révélée la plus logique et la plus économique. Elle permettait la création d'une grande terrasse inférieure pour les jeux; elle se prête également à l'aménagement de chambres à coucher supplémentaires.

L'étage réservé à l'habitation surplombe le lac avec vue au nord, à l'est et l'ouest; une bande de fenêtres hautes, au sud, assure l'ensoleillement, et la bonne ventilation du séjour.

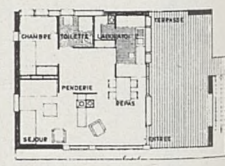
Un escalier extérieur relie les deux niveaux et la possibilité de réaliser un escalier intérieur a dû être prévue lors de l'aménagement de l'étage inférieur en chambres à coucher, pour l'une de ces maisons.

Construction :

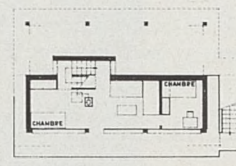
L'ossature en béton armé a été laissée brute de décoffrage. Les pans de murs sont en Durisol sans enduit à l'intérieur. Les remplissages entre les pans de murs ont été préfabriqués et le montage sur place a été réalisé très rapidement. Les fermetures sont assurées par des volets pleins, coulissant verticalement ou horizontalement. Ces maisons, créées dans la tradition lacustre, répondent admirablement à la vie que l'on conçoit pour des vacances au bord de l'eau.



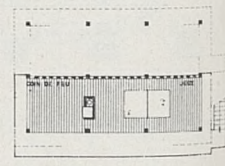
REZ SUPERIEUR



REZ SUPERIEUR



REZ INFÉRIEUR



REZ INFÉRIEUR

